



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1. Voir Section 1.
-----------------------------------

**STANDARD REQUEST FOR BID**

**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande T8080-230317	Amendment No. - N° de modification
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___	
Solicitation closes – La demande prend fin :  at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier

Date of Solicitation – Date de la demande 15 novembre 2024
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :  See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination  See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

**Instructions:**

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

**Instructions:**

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

## TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

### **SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

#### **Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Non

#### **Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

#### **Étape 3. Marché général ou SAEA**

Achats en vertu de la SAEA :

Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements.

Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux mesures portant sur les Peuples autochtones ou relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires.

Conformément à l'article 800 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'ALEC ne s'applique pas au présent marché.

#### **Modalités de l'IAS :**

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

#### Exigences en matière de sécurité :

1. Conditions
  - a. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide (SOV), comme le précise l'annexe C.
  - b. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à l'établissement de travail dont l'accès est réglementé, doivent satisfaire aux exigences définies dans l'annexe C en matière de sécurité comme il est indiqué à l'annexe C.
2. Pour plus d'informations sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).
3. Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique) :  
Avant l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité nécessaire demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.
  - a. Le numéro d'autorisation SOV valide du soumissionnaire émis par la DSIC
  - b. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est également préférable d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

#### Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada les soumissions.

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
l'Utilisateur désigné (UD) Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
<b>Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	Le 28 novembre 2023 1400h hcn
<b>À l'adresse de courriel :</b> <i>(Supprimer la ligne si non applicable)</i>	<a href="mailto:Cory.lajoie@tc.gc.ca">Cory.lajoie@tc.gc.ca</a>
<b>Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	5 jours ouvrables

## SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigence en matière de sécurité</b> (l'article coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe C du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.		<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Une cote de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe C des présentes.
c.		<b>Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante (utilisateur désigné)</b>	
	<b>Nom :</b>	Cory Lajoie
	<b>Titre :</b>	Agent d'achat
	<b>Ministère, organisme ou société d'État :</b>	Transport Canada
	<b>Adresse :</b>	344 rue Edmonton, Winnipeg, MB R3B 2L4
	<b>N° de téléphone :</b>	204-228-2267
	<b>Courriel :</b>	<a href="mailto:Cory.lajoie@tc.gc.ca">Cory.lajoie@tc.gc.ca</a>
4.2	<b>Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat)</b> <i>L'Autorité du projet (AP) représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>  <i>L'Autorité du projet (AP) doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	<b>Nom :</b>	
	<b>Titre :</b>	
	<b>Ministère, organisme ou société d'État :</b>	
	<b>Adresse :</b>	
	<b>N° de téléphone :</b>	
	<b>Courriel :</b>	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Modalités de paiement</b>	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples

<b>6.</b>	<b>Facturation</b>
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>
	Adresse :
<b>7.</b>	<b>Clauses du Guide des CCUA</b>
A3002T(2022-05-12), Marchés réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones	

**ANNEXE A**  
**BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie

**Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :**

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion de l'autorité du projet, **avant la fabrication / la commande des produits**. L'autorité du projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) *(cocher la ou les cases qui s'appliquent)* :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

**RÈGLE** : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b.  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c.  Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

d.  Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e.  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f.  Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

**RÈGLE :** La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g.  Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : \_\_\_\_\_2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

**INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES:** Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 5 et 6. **Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.**

**\*\***Veuillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés. **\*\***

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

**Catégorie(s) de produits : 6 et AMA****Tableau 1 – Tableau des produits**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté		N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
TA-1	6CLTVAREXLW7< 36ONXX	TABLES POUR ZONES DE COLLABORATION, TABLE POUR ORDINATEUR PORTATIF, RECTANGULAIRE \ COINS ARRONDIS, SURFACE STRATIFIÉ, BASE : MÉTAL, MAXIMUM 16" LONG X MAXIMUM 11" LARGE HAUTEUR :24" à 26" ALIMENTATION ÉLECTRIQUES/DONNÉES : NON	42	OUI		\$	\$

TA-2	6CNTCHREWLW8 606UYXX	TABLES POUR ZONES DE COLLABORATION, TABLES D'APPOINT ÉTROITES, HAUTEUR COMPTOIR, RECTANGULAIRE, BORD EN CASCADE, STRATIFIÉ, MAXIMUM 60" (1524MM) LARGE X MAXIMUM 18" (457MM) PROFOND, HAUTEUR COMPTOIR 34" à 42", ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : OUI	13	OUI		\$	\$
TA-4	6MMTLGREOL54 126WYXX	TABLES POUR SALLE DE RÉUNION ET DE FORMATION, GRAND, RECTANGULAIRE À COINS ARRONDIS, PATTES-COLONNES, STRATIFIÉ, PROFONDEUR 54", LONGUEUR 126", HAUTEUR 29", ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉS : OUI – 4 DUPLEX + USB, PANNEAU DE MODESTIE : NON,	1	OUI		\$	\$
TA-5	6MMTSMSQLL36 L36WNNX	TABLES POUR SALLES DE RÉUNION ET DE FORMATION, RÉUNION, PETIT, CARRÉ À COINS ARRONDIS, PATTES COLONNES, STRATIFIÉ, MAXIMUM 36" (914MM) LARGE X 36" (914MM) PROFOND, 29" HAUTEUR, PANNEAU DE MODESTIE : NON	2	OUI		\$	\$
TA-6	6MMTSMRELL30 L60WNNX	TABLES POUR SALLES DE RÉUNION ET DE FORMATION, RÉUNION, PETIT, RECTANGULAIRE À COINS ARRONDIS, PATTES COLONNES, STRATIFIÉ, MAXIMUM 60" (1524MM) LARGE X MAXIMUM 30" (762MM) PROFOND ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : NON PANNEAU DE MODESTIE : NON	2	OUI			
TA-7	6MTRFTRECL30L 60WYYY	TABLES POUR SALLE DE RÉUNION ET DE FORMATION, RÉUNION, DESSUS RABATTABLE, RECTANGULAIRE, PIEDS EN T, STRATIFIÉ, MAXIMUM 60" (1524MM) LONG X MAXIMUM 30" (762MM) PROFOND, HAUTEUR 29", ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : OUI PANNEAU DE MODESTIE : OUI	6	OUI			



		ROULETTES VERROUILLABLES : OUI				
TA-8	6MMTSMROPL3 0XXXWNNX	TABLES POUR SALLES DE RÉUNION ET DE FORMATION, RÉUNION, PETIT, ROND, SOCLE, STRATIFIÉ, MAXIMUM 30'' DIAMÈTRE, 29'' HAUTEUR ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DE DONNÉES : NON ROULETTES VERROUILLABLES : OUI	2	OUI		
TA-9	6MMLGREOL48 132WYNX	TABLES POUR SALLE DE RÉUNION ET DE FORMATION, RÉUNION, GRAND, RECTANGULAIRE À COINS ARRONDIS, PATTES-COLONNES, STRATIFIÉ, MAXIMUM 132'' (3353MM) LONG X 48'' (1219MM) PROFOND, 29'' HAUT, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : OUI – 4 DUPLEX + USB PANNEAU DE MODESTIE: NON	1	OUI		
TA-10	6CCTVASQLS36L3 6JNXX	TABLES POUR ZONE DE COLLABORATION, TABLE À CAFÉ, CARRÉ, QUATRE PATTES – PATTES COLONNES, SURFACE SOLIDE, MAXIMUM 36'' (914MM) LARGE X MAXIMUM 36'' (914MM) PROFOND, HAUTEUR 14'' À 21''	2	OUI		
TA-11	6CSTVAROPL24X XXJNXX	TABLES POUR ZONE DE COLLABORATION, TABLE D'APPOINT, ROND, SOCLE, STRATIFIÉ, MAXIMUM 24'' (610MM) DIAMÈTRE, HAUTEUR 14'' TO 21''	6	OUI		
TA-12	6CCTVAROPL36X XXJNXX	TABLES POUR ZONE DE COLLABORATION, TABLE À CAFÉ, ROND, SOCLE, STRATIFIÉ, MAXIMUM 36'' DIAMÈTRE, HAUTEUR 14'' À 21''	1	OUI		
ST-1	6KBSCHxxSL15XX XPOYX	SIÈGES DE CUISINETTE, TABOURETS DE BAR, HAUTEUR COMPTOIR, POLYMÈRE, BASE TRAÎNEAU, PROFONDEUR DU SIÈGE >15'', MINIMUM 24'' (610MM) À MAXIMUM 27'' (685MM) HAUT, LARGEUR DU SIÈGE : >16'', : ACCOUDOIRS : NON, COUSSINS DE SIÈGE : OUI	24	OUI		
ST-2	6KKCSAxxLL16XX XMOYX	SIÈGES DE CUISINETTE, CHAISES DE CUISINETTE, HAUTEUR STANDARD, POLYMÈRE, QUATRE PATTES,	12	OUI		

		PROFONDEUR DE SIÈGE >16", LARGEUR DU SIÈGE : >16", HAUTEUR MIN DU SIÈGE 17" À MAX 20", ACCOUDOIRS : NON, COUSSINS DE SIÈGE : OUI				
SS-1	6STCWRXXLUXXX XXXNNX	SIÈGES REMBOURRÉS, CHAISES À ACCOUDOIR- TABLETTE, AVEC ACCOUDOIRS – DROITE, REMBOURRÉ, PATTES AVEC ROULETTES VERROUILLABLES, LARGEUR: MINIMUM 27" À MAXIMUM 30", PROFONDEUR: MINIMUM 26" TO MAXIMUM 30", TOTAL HEIGHT: MAX 34"	7	OUI		
SS-2	6STCWLXXLUXXX XXXNNX	SIÈGES REMBOURRÉS, CHAISES À ACCOUDOIR- TABLETTE, AVEC ACCOUDOIRS – GAUCHE, REMBOURRÉ, PATTES AVEC ROULETTES VERROUILLABLES, LARGEUR: MINIMUM 27" À MAXIMUM 30", PROFONDEUR: MINIMUM 26" TO MAXIMUM 30", TOTAL HEIGHT: MAX 34"	6	OUI		
SS-3	6SLCWAXXWUXX XXXMXXX	SIÈGES REMBOURRÉS, FAUTEUILS D'AIRE DE REPOS, AVEC ACCOUDOIRS – LARGEUR MINIMALE DE 27", REMBOURRÉS, PIVOTANT, DIMENSIONS MINIMUM 27' LARGE, MAXIMUM 32"X32" (L/P), HAUTEUR MINIMUM 27"	12	OUI		
SS-4	6SLCOAXXFUXXX XXMXXX	SIÈGES REMBOURRÉS, FAUTEUILS D'AIRE DE REPOS, SANS ACCOUDOIRS – LARGEUR MINIMALE DE 21", REMBOURRÉ, FIXÉ, BASE TRAÎNEAU, DIMENSIONS : MINIMUM 21" LARGE, MAXIMUM 25" LARGE, MINIMUM 27" HAUT	8	OUI		
SS-5	6SLCWAXXWUXX XXXMXXX	SIÈGES REMBOURRÉS, FAUTEUILS D'AIRE DE REPOS, AVEC ACCOUDOIRS – LARGEUR MINIMALE DE 27", REMBOURRÉS, PIVOTANT, DIMENSIONS MINIMUM 27' WIDE TO MAXIMUM 36", HAUTEUR MINIMUM 27"  <i>FAUTEUIL D'AIRE DE REPOS – DIFFÉRENT MODÈLE QUE SS-3</i>	12	OUI		
SS-6	6SMOCBXXLU37 G19LYNN	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTES MODULAIRE,	12	OUI		

		BANC CURVILIGNE AVEC DOSSIER, REMBOURRÉ, PATTES, LARGEUR MINIMUM 49 "À 53" MAXIMUM, PROFONDEUR >19" – MAXIMUM 24", HAUTEUR 16" À 19", HAUTEUR DOSSIER : OUI, DOSSIER MOYEN CLOISON D'INTIMITÉ : NON, ACCOUDOIRS : NON				
SS-7	6SMOCBXXLU37 G19LNNN	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTES MODULAIRE, BANC CURVILIGNE SANS DOSSIER, REMBOURRÉ, PATTES, LARGEUR MINIMUM 49 "À 53" MAXIMUM, PROFONDEUR >19" – MAXIMUM 24", HAUTEUR 16" À 19", HAUTEUR DOSSIER : NON, CLOISON D'INTIMITÉ : NON, ACCOUDOIRS : NON	6	OUI		
SS-8	6SBBINXXLUW1G 19LMNN	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTE AVEC TRAVERSIN DE DOSSIER, INDIVIDUEL, REMBOURRÉ, PATTES, MINIMUM 27" À MAXIMUM 30" LARGEUR, PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DOSSIER : DOSSIER MOYEN CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON <i>*SS-8, SS-9 &amp; SS-10 doivent être le même modèle, à être attachés ensemble</i>	4	OUI		
SS-10	6SBBTHXXLUW5 G19LMNN	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTE AVEC TRAVERSIN DE DOSSIER, TROIS PLACES, REMBOURRÉ, PATTES/BASE TRAÎNEAU, MINIMUM 66" À MAXIMUM 68" LARGEUR, PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DOSSIER : DOSSIER MOYEN CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON MODULE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : OUI - DUPLEX <i>*SS-8, SS-9 &amp; SS-10 doivent être le même modèle, à être attachés ensemble</i>	5	OUI		
SS-11	6SBBINXXLUW1G 19LMNN	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTE AVEC TRAVERSIN DE DOSSIER, INDIVIDUEL, REMBOURRÉ, PATTES,	22	OUI		

		LARGEUR MINIMUM 28" À MAXIMUM 31", PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DOSSIER : DOSSIER MOYEN, CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON				
SS-12	6SMORBXXLU25 G19LYNN	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTE MODUALIRE, BANC RECTILIGNE, REMBOURRÉ, PATTES, LARGEUR MINIMUM 36" À MAXIMUM 39", PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DOSSIER : OUI, CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON	20	OUI		
SS-13	6SBBTHXXLUW5 G19LMNN	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTE AVEC TRAVERSIN DE DOSSIER, TROIS PLACES, REMBOURRÉ, PATTES, LARGEUR MINIMUM 70" À MAXIMUM 72", PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DOSSIER : DOSSIER MOYEN, CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON MODULE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : OUI – DUPLEX <i>*SS-13 &amp; SS-14 doivent être le même modèle, à être attachés ensemble</i>	6	OUI		
SS-15	6SMORBXXLU25 G19LNNN	SIÈGES REMBOURRÉ, BANC RECTILIGNE SANS DOSSIER, REMBOURRÉ, PATTES, LARGEUR MINIMUM 34" À 36", PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DE DOSSIER : NON, CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON	2	OUI		
OAW-1	6OGWWFFSLXC2 H47YXXX	ESPACE DE TRAVAIL OUVERT, ÎLOTS DE TRAVAIL COLLECTIF, AVEC SOFA ET SURFACE DE TRAVAIL, AUTOSTABLE, PATTES, MAXIMUM 96" DIAMÈTRE, HAUTEUR DE CLOISON D'INTIMITÉ MINIMUM 54" À MAXIMUM 61", ALIMENTATION ÉLECTRIQUE/ DONNÉES : OUI, SUPPORT MONITEUR: OUI	2	OUI		

**\*\*Veuillez fournir des informations supplémentaires:**

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA ( <i>ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie</i> )						
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.						
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
TA-3	TABLES POUR ZONES DE COLLABORATION, TABLE D'APPOINT, CARRÉ, PATTES, SURFACE SOLIDE, DIMENSIONS: MIN 28" À MAX 30" LARGE X MIN 28" À MAX 30" PROFOND, HAUTEUR: 18" (457MM), ALIMENTATION ELECTRIQUE/ DONNEES: NON. <b>NOTE: TA-3 DOIT ÊTRE COMBINÉ AVEC SS-13.</b>	3	OUI		\$	\$
TA-13	TABLE POUR ZONE DE COLLABORATION, TABLE À CAFÉ, ROND, SOCLE, STRATIFIÉ, MINIMUM 42" DIA., MAXIMUM 48" DIAMÈTRE, HAUTEUR 14" À 21"	3	OUI			
TA-14	TABLE, ROND, SOCLE OU FIXÉ À LA BANQUETTE ss-11/COMBINÉ À SS-11 (VOIR PLAN POUR RÉFÉRENCE), STRATIFIÉ, 24" DIAMÈTRE, 29" HAUTEUR, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : NON	3	OUI			
SS-9	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTE AVEC TRAVERSIN DE DOSSIER, INDIVIDUEL, COIN 90 DEGRÉE, REMBOURRÉ, PATTES, MINIMUM 36" À MAXIMUM 42" LARGEUR, PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DOSSIER : DOSSIER MOYEN CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON <b>*SS-8, SS-9 &amp; SS-10 doivent être le même modèle, à être attachés ensemble</b>	4	OUI			
SS-14	SIÈGES REMBOURRÉS, BANQUETTE AVEC TRAVERSIN DE DOSSIER, INDIVIDUEL, REMBOURRÉ, PATTES, LARGEUR MINIMUM 34" À MAXIMUM 36", PROFONDEUR >19", HAUTEUR 16" À 20", HAUTEUR DOSSIER : DOSSIER MOYEN, CLOISON D'INTIMITÉ : NON ACCOUDOIRS : NON MODULE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : oui - duplex <b>*SS-13 &amp; SS-14 doivent être le même modèle, à être attachés ensemble</b>	1	OUI			
OAW-2	ESPACE DE TRAVAIL OUVERT, FAUTEUILS D'AIRE DE REPOS PRIVÉE, AVEC FAUTEUIL D'AIRE D REPOS ET SURFACE DE TRAVAIL, AUTOSTABLE, QUATRE PATTES – PATTES COLONNES, DIAMÈTRE MINIMUM 41" À MAXIMUM 60", HAUTEUR DE CLOISON D'INTIMITÉ, MINIMUM 46" À MAXIMUM 64" ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : NON SURFACE DE TRAVAIL/TABLETTE	2	OUI			
OAW-3	ESPACE DE TRAVAIL OUVERT, FAUTEUILS D'AIRE DE REPOS PRIVÉE, AVEC FAUTEUILS DE REPOS ET SURFACE DE TRAVAIL, AUTOSTABLE, QUATRES PATTES – PATTES COLONNES, DIAMÈTRE	3	OUI			

	MINIMUM 40" À MAXIMUM 42" (LARGEUR MAXIMUM : 42", PROFONDEUR MAXIMUM : 30"), HAUTEUR CLOISON D'INTIMITÉ MINIMUM 48" À MAXIMUM 60" ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DONNÉES : NON				
				Total des produits	\$

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	9700 Jasper avenue, Canada Place, 11th floor, Edmonton, Alberta	Avant le 2024-03-31	Heures normales de travail	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA</p> <p>**L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.</p>				Total des livraisons :	\$

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (AAAA-MM-JJ)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	9700 Jasper avenue, Canada Place, 11th floor, Edmonton, Alberta	FY 24-25 Entre avril et août 2024	Heures normales de travail	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.</i>	\$

<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.</p> <p>** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet.</p>	Prix total de l'installation :	\$
---	--------------------------------	----

**Tableau 4 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Éléments de finition standard</b>	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Quai de chargement/lieu	
A	Lieu	9700 Jasper Avenue. L'entrée du quai de chargement est située à côté du 102 Avenue, à l'est du Citadel Theatre.
B	Quai de chargement	
C	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	Il y a deux rampes de chargement. Chacune a une capacité de 45 000 KGs. Dimensions : 7' de large X 9' de long
D	Porte	Le véhicule doit avoir une hauteur maximum de 13' et une largeur maximum de 11' pour pouvoir entrer par la porte du quai de chargement. Le camion ne peut pas être plus long que 35'
E	Monte-charge	Ascenseur #16: Ouverture de porte – 4' W x 8' H Ascenseur #17: Ouverture de porte – 5' W x 8' H
F	Autre (préciser)	Les véhicules plus longs que 5 Tons ne sont pas permis dans le quai de chargement. Ceci s'applique à toutes les livraisons et déménagement.

<b>3.</b>	<b>Continuité des attestations</b>	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

**Tableau 5 – Évaluation de la soumission et total du contrat***(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)*

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA <i>(s'il y a lieu)</i>	\$
5	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4)</b> <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
6	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
7	<b>Taxes applicables</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
8	<b>Coût estimatif total (7 + 8)</b> : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA:
No. Ariba:		



## ANNEXE B ÉNONCÉ DE TRAVAIL

### Objectifs

Le ministère de Transport Canada (TC) met en œuvre un espace de travail hybride au 9700 Jasper Avenue, Canada Place, Edmonton, Alberta. En conséquence, TC a besoin de l'approvisionnement, de la livraison, de l'assemblage et de l'installation de plusieurs stations de travail.

### Étendue des travaux

TC exige le Fournisseur de fournir des déménageurs et installateurs pour effectuer l'étendue des travaux suivant :

1. Obtenir, livrer et installer le mobilier (voir le document RFB fourni pour plus d'information).
2. Les plans et dessins détaillés se trouvent dans le document RFB fourni.
3. Le vendeur doit s'assurer que les meubles ne bloquent pas les sorties et couloirs durant la livraison/installation.
4. Le vendeur doit fournir de l'équipement et des outils de déménagement, y compris, mais sans s'y limiter : chariots, etc.
5. L'horaire est sujet à changement.

### Lieu de travail

Le lieu de travail doit être au bureau de Transports Canada situé au 11e étage du 9700 Jasper Avenue, Canada Place, Edmonton, Alberta, T5J 4C1.

### Durée du contrat

Attribution du contrat jusqu'au 31 août 2024.

### Tâches

Le vendeur doit fournir les déménageurs et les installateurs pour terminer l'étendue des travaux ci-dessus aux dates indiquées.

Tous les meubles devront être identifiés et regroupés par article avant la livraison.

### Horaire

Toutes les livraisons doivent être complétées avant le 31 mars 2024 et se dérouler pendant les heures de travail régulier.

Toutes les installations doivent être complétées avant le 31 août 2024 et se dérouler pendant les heures de travail régulier.

### Contraintes

Le fournisseur fournira au chargé de projet de TC les noms de ses employés qui doivent effectuer le travail au moins 5 (cinq) jours avant le début des travaux.

Toutes les expéditions et réceptions doivent être effectuées par le quai de chargement de la Place du Canada, qui est ouvert de 8 h à 16 h. Tous les livreurs doivent se présenter au Dockmaster à leur arrivée et recevront un laissez-passer. Les chariots à quatre roues de toute taille ne sont pas autorisés dans les ascenseurs à façade vitrée du noyau 3. Les transpalettes ne sont pas autorisés à l'extérieur du quai de chargement.

Un monte-charge est disponible sur place.

À son arrivée sur place, le fournisseur inspectera le site et le mobilier avec un chargé de projet de TC et notera tout dommage avant que les travaux puissent commencer. Il sera de la responsabilité du fournisseur de réparer ou de remplacer tout dommage les articles ayant une valeur égale s'il est endommagé au-delà de toute réparation.

Les travaux ne seront pas considérés comme terminés tant qu'ils n'auront pas été inspectés et approuvés par un chargé de projet de TC.

### **Employé/Personnel**

Le personnel du Vendeur affecté à ces travaux doit être des déménageurs et des installateurs de meubles. Ils doivent posséder les connaissances relatives au déménagement de meubles et d'équipements et à l'installation de meubles.

Le personnel du fournisseur doit être en mesure de lire les plans d'étage.

Les employés du fournisseur devront disposer d'une autorisation de fiabilité valide et à jour des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) (veuillez-vous référer à la SRCL fournie).

Chaque superviseur d'équipe doit avoir l'expérience suivante :

- un an de déménagement et de déménagement d'équipements et de mobilier de bureau.

Le personnel du Vendeur doit afficher le nom ou le logo du Vendeur sur son ou ses vêtements extérieurs à des fins d'identification. Le personnel doit également être muni d'une carte d'identité personnelle du Vendeur et la montrer chaque fois qu'il lui est demandé de le faire sur un chantier.

Le personnel du vendeur doit démontrer ses compétences interpersonnelles sur place; ils doivent bien travailler avec les autres, s'habiller correctement pour le travail, posséder de bonnes compétences en communication et être fiables. Étant donné que le travail à effectuer est considéré comme une fonction de première ligne, toutes les personnes qui exécutent les tâches doivent porter des vêtements adaptés à l'environnement et avoir une aptitude personnelle.

- soigné en apparence;
- code vestimentaire (les bottes de travail en acier de sécurité approuvées par la CSA doivent être portées en tout temps pendant les heures de travail) au besoin et conformément au Règlement sur la sécurité et la santé au travail au Canada.

### **Équipement, ressources, trousse d'outils**

Le fournisseur est tenu de fournir toutes les ressources, outils, équipements de levage et fournitures nécessaires pour effectuer toutes les tâches correctement, efficacement et en toute sécurité, sans frais supplémentaires pour Transports Canada.

Exemple de ce qui pourrait être requis;

- chariots rembourrés à 4 roues;
- chariots d'écran;
- chariots informatiques;
- protecteur d'angle;
- pellicule;
- chariots;
- couvertures/coussinets de meubles.

Exemple de trousse d'outils d'un installateur approprié

- Tournevis Robertson, tailles #6 et #8;
- Tournevis Philips, tailles #5 et #8;
- deux tailles de tournevis standard (à tête plate), tailles #6 et #8;
- pinces nasals à aiguilles longues;
- poignées d'étau;
- coupe-côtés;
- clés métriques et impériales (ensembles complets);
- marteaux en caoutchouc et Ball Pein;
- perceuse sans fil (avec mèches de tournevis Robertson et Philips #6 et #8);
- clés Allen métriques et impériales (ensembles complets);
- ruban à mesurer de 100 pieds.

Des outils supplémentaires peuvent être nécessaires, selon les besoins. TC ne sera pas responsable de toute perte ou dommage à l'équipement et/ou aux outils de l'entrepreneur laissés sur place

**Règlement du site**

Le Vendeur s'engage et accepte de respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur sur les sites où les travaux doivent être exécutés.

**ANNEXE C**  
**EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

B. Les exigences relatives à la sécurité énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) ci-jointe, et dans les conditions ci-dessous s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de Sécurité des Contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent **tous** détenir une cote de **fiabilité** en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité **ne doivent pas** être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C
  - b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition)

COMMON-PS-SRCL#2



Contract Number / Numéro du contrat T8080-230317
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

**SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)  
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine	Transport Canada	2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction Facility Management
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail ARTS-22-23-00678-05 Order, delivery and installation of collaborative furniture for the Edmonton Refit Project (B1DR) - Canada Place, 11th floor.		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET / SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité  
UNCLASSIFIED



COMMON-PS-SRCL#2



Contract Number / Numéro du contrat T8080-230317
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

**PART A (continued) / PARTIE A (suite)**

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, indicate the level of sensitivity:  
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?  No / Non  Yes / Oui  
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :  
Document Number / Numéro du document :

**PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)**

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS	Special comments: Commentaires spéciaux : _____		

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.  
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?  
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, will unscreened personnel be escorted?  
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?  No / Non  Yes / Oui

**PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)**

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?  No / Non  Yes / Oui

**PRODUCTION**

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?  No / Non  Yes / Oui

**INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)**

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?  
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?  
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?  No / Non  Yes / Oui

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité  
UNCLASSIFIED



COMMON-PS-SRCL#2



Contract Number / Numéro du contrat T8080-230317
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

**PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)**

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.  
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.  
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

**SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Category Catégorie	PROTECTED PROTÉGÉ			CLASSIFIED CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET
											A	B	C			
Information / Assets Renseignements / Biens																
Production																
IT Media / Support TI																
IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui
- If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.
12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui
- If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

**ANNEXE D**  
**DISPOSITION DE L'INSTALLATION**

*Fourni après l'attribution du contrat*



## ANNEXE E SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

### 1. Spécifications

Les produits doit répondre aux spécifications énumérées dans la Section A – Produits non disponible dans le cadre d'un AMA.

### 2. Attestation

#### 2.1 Conformité des produits non disponibles (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

\_\_\_\_\_  
Signature du fournisseur

\_\_\_\_\_  
Date

#### Attestation de conformité des produits non disponibles (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.